

## OCBM de Charleroi : document préparatoire au point 4.3.

### Zone Charleroi-Est - diagnostic et kick-off de l'étude de redéploiement

#### 1. Contexte

La zone Est de Charleroi est une zone à multiples enjeux. En effet, le contexte de future construction du nouveau Grand Hôpital de Charleroi a remis en avant le projet de ligne M5, ligne avec son projet de construction démarré en 1978 et suspendu en 1986 par manque de moyens.

Aujourd'hui, dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, soutenu par l'Union européenne, 60 millions d'euros vont être investis et vont permettre à l'OTW de relancer le projet en mettant en service la ligne M5.

L'ancien tronçon inexploité sera prolongé vers le nouvel hôpital avec la création de 2 nouvelles stations. Cette ligne de 5,7 kilomètres comportera 8 stations et desservira Montignies-sur-Sambre et Chatelineau.

Pour bénéficier des fonds européens, il est impératif que **l'entièreté du projet soit réalisée pour 2026.**

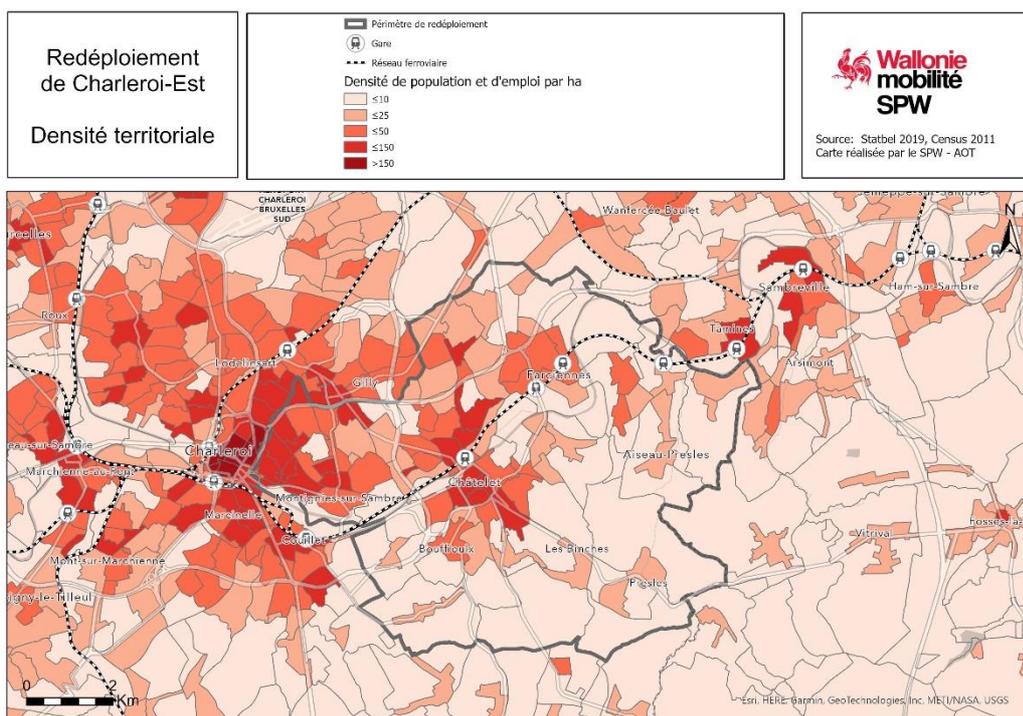
Le réseau ferroviaire et ce nouveau tram vont constituer l'ossature du réseau de transport public sur la zone. Fort des créations et des renforcements de lignes permettant de fortifier l'ossature du transport public en Wallonie, l'AOT pilote un travail de redéfinition de l'offre TEC autour de ces réseaux structurants urbains et intercommunaux.

Il apparaît ainsi nécessaire qu'un **redéploiement de l'offre bus soit réalisé autour de ce tram** afin de disposer d'un réseau de bus le plus intégré et efficient possible. Une étude de redéploiement sera menée en ce sens pour, partant des niveaux de service qui seront défini pour l'offre du tram (M5) en cohérence avec le PUM, organiser l'offre de bus autour de cette offre structurante et aligner le réseau cible sur la zone avec les flux de mobilité tout mode (train, voiture, ...) et tout motif (travail, école, loisirs, ...) ainsi qu'avec l'évolution attendue du territoire.

En guise de suivi, la présente note expose le diagnostic afin d'amorcer la co-construction du réseau de transport en commun dans la zone Est de Charleroi. Le planning actualisé des redéploiements par zone en Wallonie est présenté au point 4.1 de l'OCBM.

## 2. Caractérisation de la zone d'étude

Le périmètre de la zone d'étude est composé de tout ou partie de 4 communes : la partie Est de **Charleroi** (Montignies-Sur-Sambre), la commune de **Châtelet**, de **Farciennes** et enfin **Aiseau-Presles**.



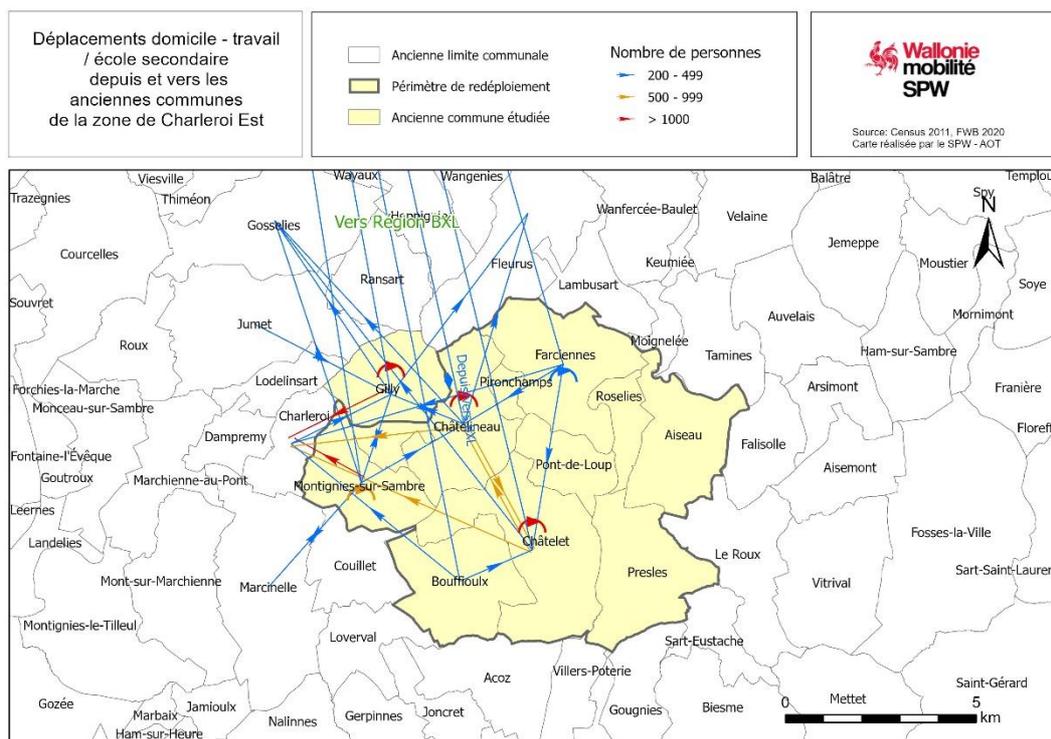
Ce territoire se caractérise par des densités de population et d'emplois importantes au regard de la moyenne régionale.

	Zone de redéploiement	Wallonie	Rapport situation actuelle de la zone de redéploiement / situation actuelle Wallonie
<b>Emplois</b>			
Nombre d'emplois	107 832	1 145 273	9,41 %
Densité d'emploi (Emplois/km <sup>2</sup> )	1636	68	
<b>Population</b>			
Nombre d'habitants	96 765	3 645 243	2,65%
Densité population (Hab./km <sup>2</sup> )	1469	216	
<b>Offre de bus actuelle</b>			
Km/an	2 330 000	91 604 883	2,54%

### 3. Constats

#### 3.1. Flux de déplacement

Une analyse des flux de mobilité domicile-travail et des flux de mobilité domicile-école (secondaires) a été réalisée (cfr. détails en annexe).



www.wallonie.be  
N° vert : 1718

Charleroi apparaît comme un pôle de destination important pour les centralités de la zone, mais attirant principalement les communes fortement peuplées de l'Ouest de la zone (Montignies-sur-Sambre, Châtelineau, Gilly, ou encore Châtelet).

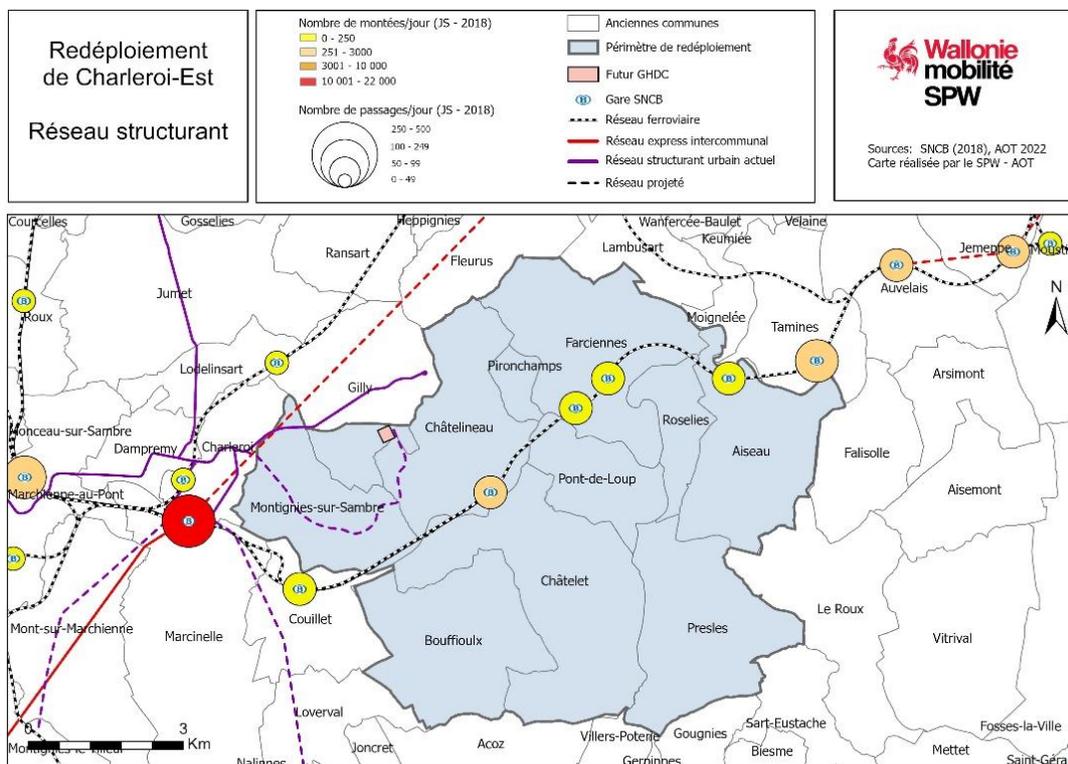
Les autres pôles de destination, de moindre importance, sont les territoires plus densément peuplés de Châtelet, Châtelineau, et Gosselies et enfin la région de Bruxelles qui attire des flux importants (plus de 200 personnes) depuis 6 anciennes communes de la zone.

Les flux de plus de 1000 déplacements (domicile-travail) identifiés sont :

- Flux de Montignies-sur-Sambre vers Charleroi
- Flux interne à Châtelineau
- Flux interne à Gilly
- Flux interne à Châtelet
- Flux de Gilly vers Charleroi

Plusieurs anciennes communes à l'Est de la zone ne présentent aucun flux cumulé de plus de 200 déplacements par jour.

### 3.2. Offre structurante et projetée sur la zone



Au sein de la zone de redéploiement, le réseau structurant de transport en commun est actuellement composé du réseau ferroviaire, de la ligne Express Gembloux-Charleroi (mise en service en 2022) et de la ligne de métro M4 desservant le Nord-Ouest de la zone.

Plus précisément, l'offre ferroviaire est présente avec 4 arrêts dans la zone : Chatelet, Le Campinaire, Farciennes, et Aiseau avec une offre S sur la ligne entre Charleroi Sud et Namur. Ces arrêts comptabilisent entre 50 et 99 passages par jour (2 trains/heures/sens).

L'offre structurante urbaine de Charleroi au sein de la zone d'étude correspond quant à elle à la ligne M4 « Gilly – Charleroi-Centre » du métro léger de Charleroi desservant Gilly. D'ici 2026, une seconde ligne d'offre structurante urbaine sera ajoutée avec la ligne M5 « Waterloo – GHDC » jusqu'au grand hôpital de Charleroi.

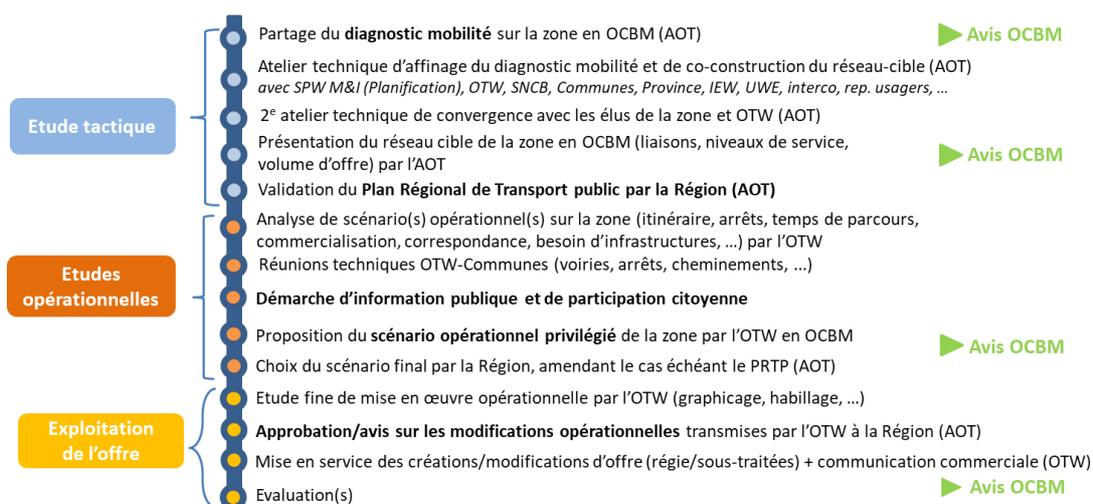
### 3.3. Autres zones adjacentes redéployées

La zone de Gembloux (intégrant notamment Sambreville) et la zone du plateau nord de Charleroi (intégrant notamment Fleurus) ont déjà fait l'objet de la définition d'un réseau cible (ambitions régionales). Une cohérence sera visée avec le réseau à définir pour la zone Est de Charleroi.

#### 4. Prochaines étapes

L'Autorité Organisatrice du Transport initie le processus sur la zone par le pilotage de l'étude tactique.

### Processus de redéploiement de l'offre TEC



Il est ainsi proposé aux 4 communes (Charleroi, Châtelet, Farciennes et Aiseau-Prezles) de la zone concernée de participer à 3 ateliers pour co-construire le futur réseau cible de transport en commun (ambitions tactiques).

Un **premier atelier tactique** est planifié en septembre 2022 prochain. Y seront notamment conviés, outre l'OTW et un représentant de chaque commune (conseiller en mobilité, ...), des représentants de la Direction de la Planification de la Mobilité (SPW), de la SNCB, de Charleroi métropole et d'autres parties prenantes du monde économique, ainsi que des représentants des usagers (Navetteurs.be, Tous à pied, ...). Ce premier atelier sera l'occasion d'enrichir le diagnostic avec les connaissances des différents acteurs présents : ainsi, une carte des différents points d'intérêts (actuels et en projet) de la zone pouvant influencer la mobilité sera réalisée en séance. Les participants seront ensuite invités à esquisser une première ébauche des liaisons pertinentes et du niveau de service de celles-ci.

Un **deuxième atelier tactique** est planifié ensuite. L'AOT y présentera l'ébauche de réseau cible, réalisée sur base des inputs du 1<sup>er</sup> atelier. Les mêmes parties prenantes challengeront ces propositions régionales en vue de rendre l'esquisse finale la plus robuste possible. L'ensemble des participants auront dès lors l'opportunité d'exprimer leurs remarques et d'aiguiller les choix concernant la mobilité sur leur territoire.

Un **troisième atelier tactique**, réunissant les élus des communes de la zone et des représentants de l'OTW, sera organisé en novembre 2022 en préparation de

l'OCBM d'automne. L'AOT y présentera le projet de réseau cible affiné sur base du 2<sup>e</sup> atelier, et soumettra aux élus locaux les dernières questions restant en suspens.

Enfin, le projet de **réseau cible** (reprenant les liaisons, niveaux de service, ampleur d'offre kilométrique pour la zone et les nœuds d'intermodalité cibles) issu des ateliers de co-construction sera présenté pour avis lors de la session OCBM d'automne 2022 afin de permettre ensuite à l'AOT d'éditer sur cette base le Plan Régional de Transport Public et de permettre à l'OTW de piloter la phase d'études opérationnelles d'évolution de son réseau carolo.

#### **5. Proposition d'avis de l'Organe**

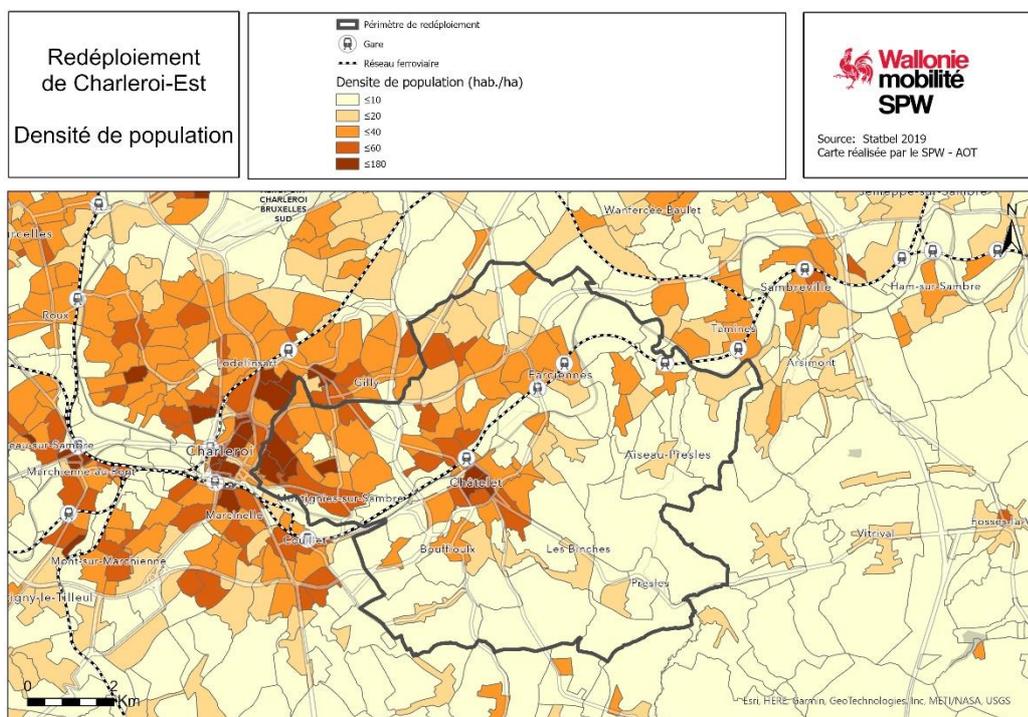
**L'Organe prend connaissance du périmètre d'étude et du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage.**

**L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Charleroi, Châtelet, Farciennes et Aiseau-Présles) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone de redéploiement Charleroi Est proposé, et de présenter pour avis le réseau cible de la zone (ambitions tactiques) lors de la session à l'automne 2022 afin de permettre à l'OTW, sur base du Plan Régional de Transport Public qui sera émis sur cette base, de piloter la phase d'études opérationnelles d'évolution de son réseau sur la zone.**

## 6. ANNEXE : Diagnostic technique de la zone de redéploiement urbain de Mons

### 6.1. Population

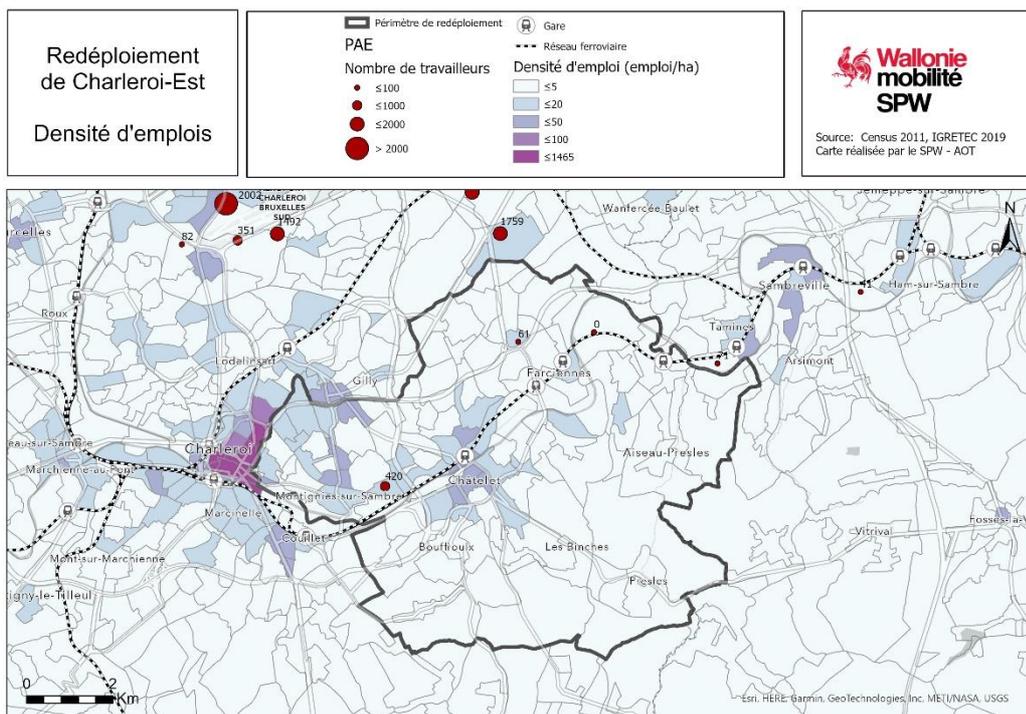
Ancienne Commune	Population (2019)	Commune
GILLY	20043	CHARLEROI
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	18765	CHARLEROI
CHATELINEAU	17166	CHÂTELET
CHÂTELET	13797	CHÂTELET
FARCIENNES	9316	FARCIENNES
BOUFFIOULX	4935	CHÂTELET
AISEAU	3217	AISEAU-PRESLES
PONT-DE-LOUP	2896	AISEAU-PRESLES
ROSELIES	2424	AISEAU-PRESLES
PRESLES	2206	AISEAU-PRESLES
PIRONCHAMPS	2000	FARCIENNES



La zone étudiée est relativement dense au regard de la moyenne wallonne. On retrouve des densités plus importantes vers Chatelet, Farciennes et à l'Ouest de la zone en se rapprochant de Charleroi. Le Sud et l'Est de la zone présente des densités de population plus faibles.

## 6.2. Emplois

### 6.2.1. Pôles d'emplois



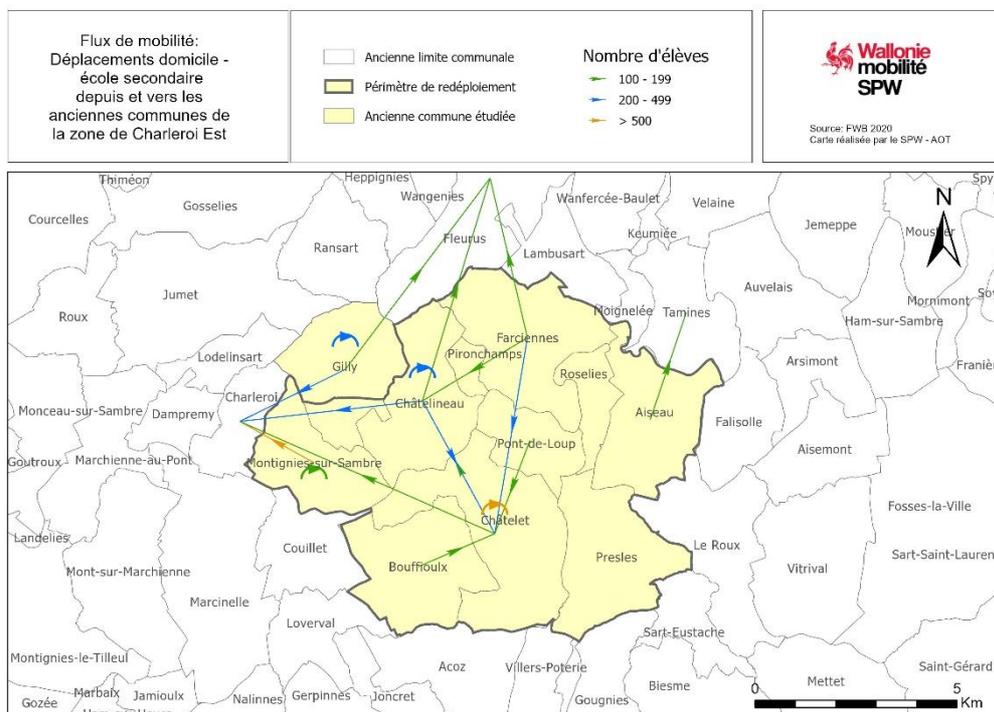
La densité d'emplois est plus importante dans les secteurs de Chatelet et à l'Ouest de la zone. Il y a peu de PAE et sont tous inférieurs à 1000 emplois. Le principal pôle d'emplois de la zone correspond au PAE de Montignies-sur-Sambre. Il contient une trentaine d'entreprises et il est composé de 420 emplois.



### 6.3. Déplacements domicile- école

#### 6.3.1. Flux école secondaire

Les flux scolaires de plus de 100 élèves à destination des écoles secondaires de la zone étudiée et ayant pour origine une des communes de la zone étudiée sont représentés sur la carte ci-dessous (Matrice O/D établissements de la FWB, 2020).



Charleroi apparaît comme un pôle de destination important pour les élèves du secondaire.

Les flux les plus importants sont les flux de Montignies-sur-Sambre vers Charleroi ainsi que les flux internes à Châtelet.

Châtelet, Châtelineau et Fleurus apparaissent également, dans une moindre mesure, comme pôles scolaires.